

## Canyonisme



Fédération Délégitaire FFME, également pratiquée au sein de  
FF Spéléo et FF CAM

### Chiffres clés :

- 150 diplômés d'État déclarés.
- Activité fédérale ET prestations de professionnels.
- 48 canyons mais sur-fréquentation des 3 canyons découverte.

Le Canyonisme est géré par la FFME (fédération délégataire) mais également pratiqué par la FF Spéléologie ainsi que la FF CAM.

Avec 48 sites recensés, le département semble être bien doté.

La répartition de ces sites en termes de niveau de difficulté est malheureusement très déséquilibrée et les Hautes Pyrénées manquent de sites de découverte ou d'initiation.

Ceci induit une sur-fréquentation sur 3 parcours, ce qui est préjudiciable à l'activité en elle même mais aussi à l'environnement.

De plus, les niveaux d'eaux sont très variables ou soumis au fonctionnement de centrales hydroélectriques.

A noter deux conventions passées avec EDF afin de permettre une pratique dans les meilleures conditions de sécurité possible sur trois sites.

L'encadrement professionnel de cette activité est assuré par les diplômés d'État type guide de haute montagne, moniteurs d'escalade ainsi que spéléologie, entre autre, ce qui représente 150 professionnels déclarés sur le département.

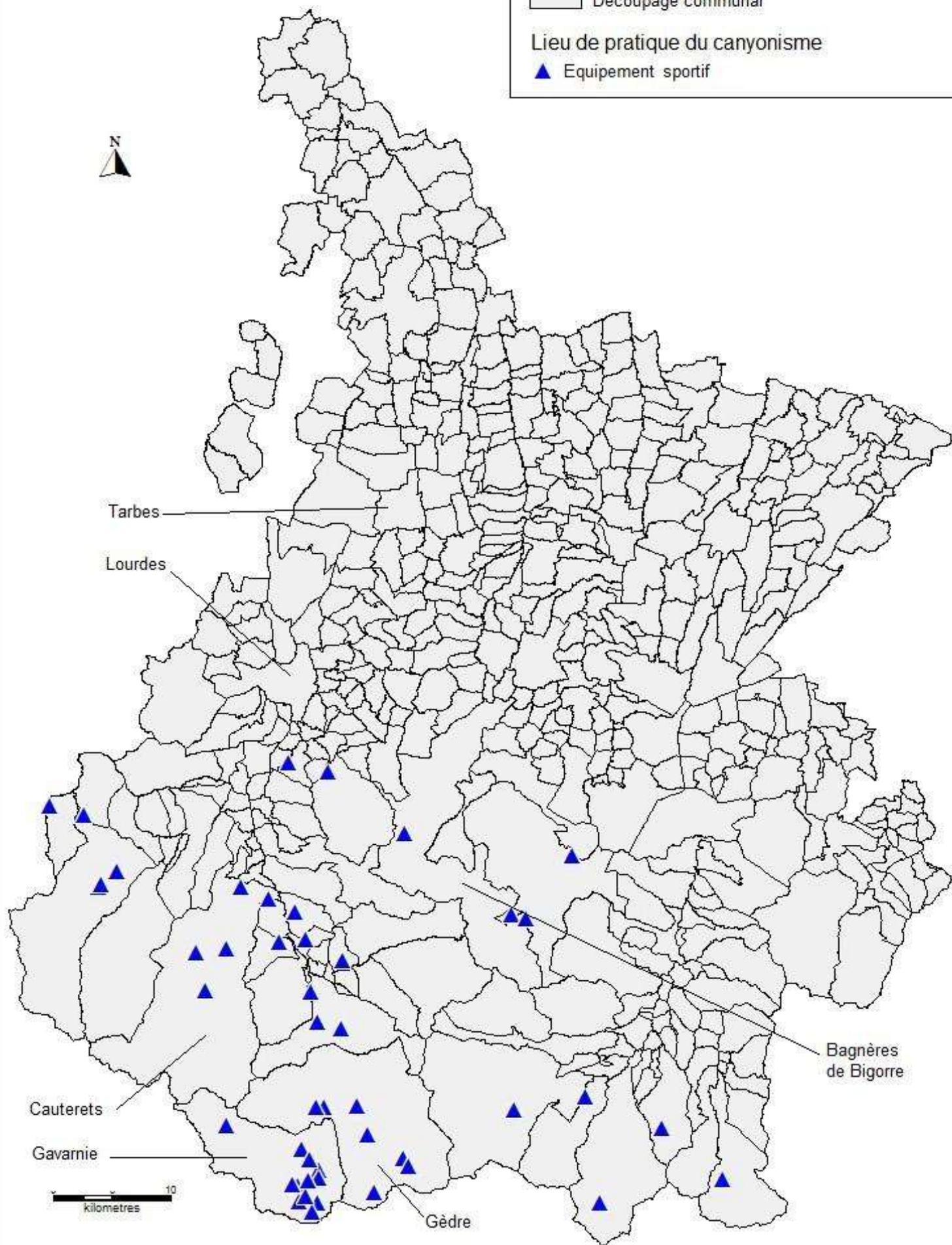
Sur cette discipline également, une minorité de diplômés professionnels œuvrent dans les fédérations.

**Légende:**

□ Découpage communal

Lieu de pratique du canyonisme

▲ Equipement sportif



Tarbes

Lourdes

Cauterets

Gavarnie

Bagnères de Bigorre

Gèdre

10  
kilomètres